

THIAVILLE/Meurthe, le 7 Juin 1971

: E N T R E - M O U S :

LE CONSEIL.-- Réuni le 5 Juin, le Conseil a procédé à l'élection d'un 2^{ème} Adjoint qui est chargé principalement de l'organisation des loisirs, fêtes et cérémonies, de l'embellissement du village et des relations avec les Associations diverses.

La création de ce poste, demandé par délibération du Conseil en date du 14 Mai 1971, n'a aucune incidence budgétaire sur les finances communales.

Résultat du vote:

Ont obtenu au 2^{ème} tour:

Monsieur HIRTZ René: 7 voix, élu

Monsieur JACQUEL Michel: 1 voix; Monsieur GEORGE: 1 voix

Bulletin blanc: 1

Félicitations

COMMISSION DES IMPOTS.-- Les contribuables dont les noms suivent sont nommés commissaires de la commune de THIAVILLE pour une durée de 6 ans.

Titulaires: Messieurs BERNARD Louis, ANCEL Georges, NEUHAUSER Henri, JALLAIS Albert, POIREL André, et BALLAND Charles.

Suppléants: Messieurs DEMANGE André, NITKOWSKI Henri, HIRTZ René et Mesdames BEROUD André et WIRTH Henri.

LUTTE CONTRE LA RAGE.-- L'attention des propriétaires de chiens est attirée sur l'Arrêté préfectoral du 17 Mai 1971 (à consulter au tableau d'affichage) concernant:
- La circulation des chiens qui est interdite à moins qu'ils ne soient tenus en laisse;
- La vaccination contre la rage qui est obligatoire pour les chiens de berger, de bouvier et de chasse si leur propriétaire les emploie pour l'usage auquel ils sont destinés.

A la demande de plusieurs habitants de la commune désireux de faire vacciner leurs chiens, Monsieur le Vétérinaire de BACCARAT procédera à la 1^{ère} injection au prix de 25 Francs la piqûre (au lieu de 30 F en son cabinet ou de 35 F à domicile) le mercredi 16 Juin à 14 heures (Hall du Foyer Rural).

Les inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au 13 Juin inclus.

EXCURSION A BALE.-- Les personnes désireux de participer à cette sortie organisée par les Anciens Combattants sont invitées à se faire inscrire dès maintenant à la Mairie ou auprès de Monsieur Henri NITKOWSKI.

. . . / . . .

Cette excursion aura lieu le dimanche 18 Juillet prochain et empruntera l'itinéraire suivant:
THIAVILLE -- RAMBERVILLERS -- RENIREMONT -- BUSSANG (petit déjeuner) -- THAM -- MULHOUSE (dîner à l'aéroport ou à St-LOUIS) -- BALE (visite du Zoo et de la Cathédrale) -- Barrage de KENBS -- COLMAR -- LE BONHOMME -- Saint-DIE.
Car confortable de la Maison CHAPELIER -- Prix; 12 Francs la place -- Départ : 6 heures -- Retour vers 23 Heures.
Carte d'identité nationale obligatoire et autorisation de sortie de mineur.

A . B .

THIAVILLE -- LACHAPELLE

INFORMATIONS

Le 28 Mai 1971, en présence de Monsieur POUSSARDIE, Président de la FAMILLE RURALE de Meurthe et Moselle, une Assemblée Générale Constitutive a décidé de créer une Association Familiale Rurale groupant les communes de THIAVILLE et de LACHAPELLE.

Le Comité directeur ci-après a été élu à l'unanimité

Président: Monsieur HIRTZ René

Vice-Présidents: Messieurs COLIN Jean et POIROT Michel

Secrétaire: Madame TANGUY Nicole

Trésorier: Monsieur JACQUEL Michel

Membres: Mesdames DIVOUX, HIRTZ, GEORGES Jean, JACQUEL et RENIS; Messieurs DEMANGE André, DIVOUX, TANGUY et THOUVENIN.

Le dépôt des statuts à la Sous-Préfecture a été effectué le 4 Juin 1971.

Les Responsables de l'Association ont décidé d'organiser une ruche enfantine au groupe scolaire de THIAVILLE. La ruche pourrait avoir lieu du 3 au 27 Août prochain dans la petite classe.

Des personnes du Comité passeront dans les foyers afin de présenter des cartes vendues 10 Francs.

Les adhérents profiteront d'avantages qui seront définis ultérieurement. Les personnes désireuses de confier leurs enfants à la ruche en feront part aux vendeurs et recevront tous les renseignements utiles (prix, âge, etc..)

Les Responsables.

THIAVILLE, le 24 JUIN 1971

ENTRE NOUS

CONCOURS des MAISONS FLEURIES

La Commission Communale constituée comme suit :

PRESIDENT : Monsieur Jean DONY

MEMBRES : M.M. Gilbert DIVOUX - René HIRTZ - Michel JACQUEL - Docteur BUI-DING-LONG et M. André MONZEIN, s'est réunie le Dimanche 20 Juin 1971 à 9 heures, pour juger sur place du classement et attribuer les prix offerts (210 francs par la Municipalité)

Après en avoir délibéré, le Jury décide que tout habitant de la Commune peut être primé, à l'échelon communal, au maximum trois années, mais pas plus et se prononce pour le classement suivant : (Note sur 60 points)

| | | | |
|-----------------------------|-----------|-----|------------------------------------|
| 1° - DURAND Maurice | 48 points | I/2 | 50 francs |
| 2° - OTIN René | 48 " | } | hors concours à l'échelon communal |
| 3° - BARB Pierre | 47 " | | |
| 4° - GEORGES Jean | 45 " | | |
| 5° - MARCHAL Marcel | 38 " | | 30 " |
| 6° - INTERMEYER | 35 " | | 25 " |
| 7° - ROBINOT Joseph | 32 " | | 20 " |
| Ex-aequo - DEMANGE André | 32 " | | 20 " |
| 9° - URIOT Pierre | 30 " | | |
| 10° - BEROUD André | 29 " | | |
| Ex-aequo - COLIN Jean | 29 " | | |
| " " - DURAND Gilbert | 29 " | | |

A l'unanimité du Jury une mention de félicitations est accordée aux familles CARAUX - ALISON, pour la décoration florale du virage du Moulin, un prix spécial de 30 francs est attribué.

BRAVO et MERCI à tous.

La Municipalité tient également à remercier toutes les personnes ayant fait des efforts pour agrémenter leur maison, ils contribuent ainsi à rendre notre village encore plus accueillant.

Il est également rappelé que la Commission d'Arrondissement visitera notre Commune, mardi prochain 29 Juin à 9 heures.

VOYAGE à BALE : C'est un car au complet qui partira de THIAVILLE, le 18 Juillet à 6 heures du matin pour emmener les Anciens Combattants, leurs Amis et Sympathisants en excursion jusqu'à BALE. le repas de midi, pour celui qui le désire, pourra être pris au Restaurant de l'AEROPORT " BASEL - MULHOUSE " .

Prix des repas : au choix - I5 - I6 - I8,50 ou 20 francs service compris

Prière de faire connaître dès que possible à M. NITKOWSKI le repas choisi, afin de pouvoir prévenir le restaurant en temps utile.

Prix des places en Car : I2 francs (demi-tarif sur strapontin) à régler à M. NITKOWSKI .

Carte d'identité Nationale obligatoire

et enfin " BON VOYAGE "

MISE EN GARDE contre les ENGINs de GUERRE

L'Attention de tous et surtout celle des enfants et des jeunes gens est attirée sur les dangers que peuvent faire courir la découverte d'engins, ou d'objets inconnus qui peuvent être des engins explosifs, SURTOUT N'Y TOUCHEZ PAS et avertissez immédiatement vos parents ou votre Instituteur afin que ce dernier informe au plus tôt le Maire qui fera enlever l'objet par des démineurs professionnels.

CONSERVATION CADASTRALE

La Commission des Impôts se réunira en séance, mercredi prochain 30 Juin à la Mairie.

A.B.

THIAVILLE - LACHAPELLE

INFORMATIONS

ASSOCIATION FAMILIALE

Tout d'abord, l'Association tient à remercier les habitants des deux Communes pour l'accueil chaleureux et pour l'empressement qu'ils ont mis à participer à la création d'une Association Familiale.

C'est avec plaisir que le Comité vous informe qu'une ruche fonctionnera du 3 au 27 Août, dans les locaux scolaires de THIAVILLE mis très aimablement à notre disposition.

Cette ruche sera ouverte en principe à tous les enfants de 3 à 11 ans, pour permettre l'établissement de notre dossier, les parents intéressés sont invités à bien vouloir confirmer les inscriptions verbales et toutes nouvelles inscriptions auprès des personnes ayant assuré la vente des cartes, et ce dès que possible.

AUTRES ACTIVITES - Malgré ses petits moyens et sa jeunesse, nous avons le plaisir de vous informer que nous commençons à nous équiper en matériel pour nos Adhérents.

1°) Une bétonneuse à essence est à votre disposition, pour le prêt, adressez-vous à Monsieur TANGUY Jean-Claude.

2°) Une machine à tricoter peut vous être également prêtée - adressez-vous à Madame HIRTZ.

D'autres activités ou services vous seront proposés ultérieurement
Toutes vos suggestions seront accueillies avec joie.

Le COMITE .